

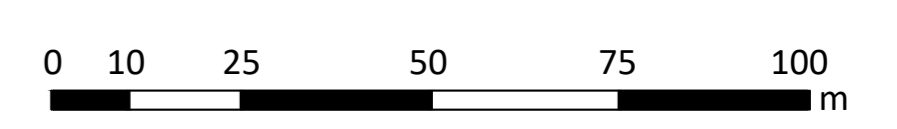
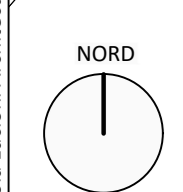
PLAN N°1
DU PARC ÉOLIEN

- legende
- PARCELLE D'ASSIETTE
 - PARCELLE AVEC SERVITUDE DE SURVOIR
 - CHEMIN A RENFORCER
 - CHEMIN A CREER
 - PLATEFORME
 - PAN COUPÉ TEMPORAIRE
 - TRACÉ PRÉVISIONNEL DU RESEAU ELECTRIQUE ENTERRÉ
 - CENTRE DE L'ÉOLIENNE
 - FONDATION DE L'ÉOLIENNE
 - BOISEMENTS
 - ARBRE
 - HAIE DE QUALITÉ A PRÉSERVER
 - HAIE AGRESTIVE PEU QUALITATIVE AVEC POTENTIAL DE REPRES
 - LIMITE 35 M
 - DISTANCE VEGETATION
 - LIMITE DE COMMUNE



COMMUNE DE MAUPREVOIR
SECTION B

COMMUNE DE MAUPREVOIR
SECTION C



©2014 Lucien Architecture. Mission initialement limitée à l'étude des plans d'autorisation unique, en vue du dépôt du dossier, par le fabricant d'énergie aux autorités compétentes.